

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-192/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation de traitement et de séjour en Métropole .

n° 73-192/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Date de publication

31 janvier 1973

Numéro JO

n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro

10 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de Mme Amina Abdallah à l'Institut Gustave-Roussy, 16 bis, avenue P.-V.-Couturier, 94 – Villejuif. Art. 2. — Cette dépense est imputable au budget du Service local.